

Energie : les factures d'électricité mal calculées en 2022 ?



Article rédigé par *Economie Matin*, le 02 octobre 2022

Source [Economie Matin] : Des factures d'électricité surestimées de 5 à 8 %. C'est ce que dénonce l'association de consommateurs CLCV, qui a écrit à la Commission de Régulation de l'Energie pour lui demander de revoir le calcul du Tarif Réglementé de Vente pour 2022.

L'information révélée par Capital.fr jeudi 29 septembre 2022 pourrait avoir l'effet d'une bombe, dans un secteur de l'énergie, et en particulier de l'électricité déjà très chahuté depuis quelques mois. D'après la CLCV, le calcul du Tarif Réglementé de Vente pour l'année 2022 serait erroné.

Les raisons de l'erreur de calcul que dénonce la CLCV sont complexes, mais intimement liées au mécanisme de l'Arenh. L'Arenh, c'est la possibilité pour des fournisseurs d'énergie alternatifs d'accéder à de l'électricité nucléaire, à très bon marché, pour la revendre ensuite à leurs clients, en faisant un profit au passage.

Des erreurs de calcul dans les factures d'électricité qui coûtent cher

Le "stock" d'électricité accessible via ce mécanisme, initialement de 100 TWh, avait été porté à 120 TWh en début d'année par le gouvernement, afin d'éviter une trop forte hausse des prix de l'électricité chez les fournisseurs alternatifs, contraints de se fournir sinon sur le marché, au prix fort. La demande, en réalité, a atteint 160 TWh, et d'après la CLCV, ces TWh manquants ont aussi été incorporés dans le calcul de la TRV pour 2022.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

02/10/2022 01:00